

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT DE REIMS

CANTON DE MOURMELON VESLE ET MONTS DE CHAMPAGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREPAIL

SEANCE DU 12 mai 2022

Date de convocation : 08 mai 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 08 mai 2022 les membres composant le Conseil Municipal de Trépail se sont réunis en mairie à 20h00 le 12 mai deux mil vingt deux sous la présidence de Monsieur Denis BOUDVILLE, Maire.

Présents : Messieurs Denis BOUDVILLE ; Arnaud BEAUFORT ; Cyril BEAUFORT ; Ghislain OLIVIER ; Hubert CARRE ; Guillaume ELIE ; Brice BEAUFORT ; Éric LAFFARGUE ; Alain GUILLAUME. Mesdames ; Sylvie GERARD MAIZIERES ; Pascale REDON.

Secrétaire de Séance : Guillaume ELIE

POINT DE SITUATION :

Arnaud BEAUFORT mentionne au conseil des problèmes lors de la visite des vignes par des enfants avec une représentante du Parc Naturel, c'est le maire qui lui a fait part de cette information.

Cyril BEAUFORT informe le conseil qu'avec Monsieur le Maire, ils ont participé à une réunion avec l'entreprise Véolia et qu'à cette occasion ils ont pu constater les moyens dont dispose la société pour réaliser les travaux.

Ghislain OLIVIER informe le conseil d'une fuite d'eau au niveau des plus anciens WC de l'école et que tout le système a été remplacé. En outre il mentionne au conseil le fait que la préparation de la fête patronale avance bien, le dj a été choisi, les achats pour la buvette avance bien également.

Hubert CARRE signale au conseil la présence de décombre dans les chemins.

Brice BEAUFORT informe le conseil que les vestiaires de foot ont été visités dans la nuit du 3 au 04 mai, il a été constaté des dégradations au niveau de 3 portes qui doivent être remplacées, un dépôt de plainte a été déposé auprès de la gendarmerie par Monsieur le Maire et un devis pour les travaux à réaliser a été établi le tout a été envoyé à l'assurance, on déplore également un vol de boissons.

Sylvie GERARD MAIZIERES demande s'il est possible de mettre une alarme, le maire lui répond que cela ne servira à rien.

Pascale REDON demande où en est le dossier de l'application mobile pour les habitants de la commune, le maire lui répond que cela va bientôt être mis en place.

Alain GUILLAUME informe le conseil que des travaux au niveau des chemins ont commencé.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire constitue avec l'aide des différents conseillers les tours de permanence pour les

Elections législatives.

Monsieur le maire informe le conseil que pour la construction de la nouvelle station de filtration, l'étude de faisabilité est en cours et qu'un nouveau terrain sera nécessaire, cette station aura une capacité pour 600 personnes, les travaux débiteront dès la fin des vendanges.

En ce qui concerne le choix du cabinet d'architectes dans le cadre de la résidence d'architecture pour la réhabilitation de la place de la marie et ses bâtiments, c'est le collectif « nous » qui a été retenu.

Pour ce qui est des travaux au niveau du lavoir, c'est l'entreprise Carré qui est en charge des travaux, il a été décidé de poser des dalles de béton.

En ce qui concerne la manifestation balade et spectacle le dimanche 15 mai prochain elle commencera par une balade de 10h30 à 12h00 puis sera suivi par un repas partagé et reprendra à 14h15 pour un spectacle d'ombres chinoises.

Pour ce qui est du distributeur de pizzas, l'installation électrique est déjà prête, la machine sera quant à elle mise en place prochainement.

En ce qui concerne la journée plantations des fleurs et nettoyage du village, elle se déroulera le samedi 28 mai, des flyers vont être prochainement distribués et un article figure déjà sur le site internet.

Pour ce qui est du tour de France féminin, la caravane s'arrêtera à Trépail le 26 juillet à 11h50 .

En ce qui concerne le feu d'artifice le dossier a été accepté par la préfecture.

Enfin Monsieur le Maire passe à la délibération à l'ordre du jour concernant l'autorisation de signer le convention avec le PNR relative aux résidences d'architecture et paysage, le conseil donne son accord pour la signature de cette convention.

TOUR DE TABLE

Alain GUILLAUME : RAS

Pascale REDON : RAS

Eric LAFFARGUE : il demande si le stationnement interdit rue Saint Martin pourrait être généralisé de l'autre côté de la rue, le maire propose d'étudier cela avec la commission de voirie.

Sylvie GERARD MAIZIERES : elle demande s'il ne serait pas possible de mettre de la végétation à proximité des hangars figurant à l'entrée du village. Le maire lui répond qu'il n'a pas le pouvoir de faire quelque chose, ce ne sont que des propriétés privées.

Brice BEAUFORT : RAS

Hubert CARRE : RAS

Guillaume ELIE : RAS

Ghislain OLIVIER : il demande s'il est possible d'avancer l'heure de fermeture de la fête patronale à 1h au lieu de 3h du matin.

Cyril BEAUFORT : informe le conseil qu'il possède des reproductions du lavoir et qu'il serait bien de les mettre près du lavoir le maire constitue un groupe de travail pour mener à bien ce projet.

Arnaud BEAUFORT : il revient sur l'inauguration du sentier de l'escapade qui s'est bien déroulée.

La séance est clôturée à 22h00.

Annexe : les délibérations

DELIBERATION 2022- 09 SIGNATURE CONVENTION PNR DE RESIDENCE D'ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il envisage dans le cadre de travaux de réhabilitation de la place de la mairie et de ses bâtiments, de recourir au procédé de résidence d'architecture et de paysage mené par le PNR.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal, afin de signer la convention qui en découle.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal ;

DECIDE

D'autoriser le maire à signer la convention PNR de résidence d'architecture et de paysage.